

Les familles participent au coût du repas avec un ticket préalablement acheté en mairie (prix 2.75€)

Pour chaque enfant, la mairie complète le prix du repas qui est réellement de 4.18Euros.

Voici le lien pour consulter les menus qui sont en ligne, ils sont également affichés à l'école.

<http://www.molostoff-traiteur.com/cuisines-centrales/>

Modalité d'inscription :

Inscription obligatoire à la semaine : pour la 1^{er} semaine avant Mercredi 31 Août 12H.

(Exceptionnellement un réajustement pourra se faire le Jeudi 1er septembre en mairie avant 9h15mn)

Les fiches d'inscriptions et les tickets doivent être déposés **dans la boîte aux lettres de la mairie** qui se trouve sur le parvis de la mairie **au plus tard le Jeudi soir** pour la semaine suivante. (les fiches d'inscription sont disponibles à la cantine, à la Mairie ou sur le site de la mairie : [www.valleraugue.fr/....](http://www.valleraugue.fr/...)).

Pour que l'inscription soit valable il faut obligatoirement joindre les tickets remplis avec date nom prénom de l'enfant à la fiche d'inscription, et remplir correctement une fiche par enfant ou par famille.

Pour toute inscription correspondant à un jour réservé par les parents, même si l'enfant n'est pas présent, le repas est dû, sauf :

- En cas de maladie de l'enfant
- Sauf événement sérieux et imprévisible

Pour toute modification prendre contact avec la Mairie et non avec le personnel de cantine avant 8h30 au 04-67-81-79-60

RAPPELS :

- ❖ Pour la bonne organisation générale le personnel ne remplira pas les fiches d'inscriptions, *il est de la responsabilité des parents de le faire dans les délais impartis.*
- ❖ Aucune inscription ne sera prise hors délai **Il n'est pas possible de faire rajouter un repas** et aucun rappel (mail ou téléphonique) ne sera fait aux parents pour signifier les oublis d'inscription.

DANS TOUS LES CAS

Si l'ensemble de la classe ne prend pas le repas (sortie scolaire, absence de professeur,...) **c'est l'école qui se charge d'annuler l'inscription** auprès de la mairie, **le ticket** préalablement fourni **sera rendu** et réutilisé pour un repas futur. (pensez à les demander à la mairie)